

Journal du Cultivateur,

ET

PROCÉDÉS

DU

BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. III., No. 11, MONTRÉAL, MARS, 1856.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. 6d. PAR ANNEÉ, PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

Cette assemblée eut lieu, suivant avis public, dans le Palais de Justice, le 26 de Février; le Président, John Dods, écrivain, était au fauteuil. Après que le Président eut appelé l'attention de l'assemblée sur les affaires pour lesquelles elle avait lieu, le Secrétaire, James Smith, écrivain, lu le rapport des procédés de la Société pour l'année passée. Il était intéressant et satisfaisant en même temps, montrant que la Société était dans un état progressif et florissant. Les recettes de l'année 1855, y compris une allocation de Gouvernement de £225, se montaient à £517 4s 6d, et les dépenses à £904 9s 1½d, laissant une balance entre les mains du Secrétaire-Trésorier de £108 15s 5½d. Les Directeurs sont orgueilleux d'annoncer le fait que les compétiteurs pour les récoltes seulement, cette année, étaient aussi nombreux que les souscripteurs de tout le Comté pour les années précédentes. L'importation d'animaux mâles par la Société a tendu matériellement à améliorer nos races d'animaux. L'offre de prix pour les racines, la bonne tenue des terres, etc., a donné lieu à un changement agréable et amélioré.

Nous extrayons ce qui suit du rapport des messieurs appointés Juges pour les récoltes, l'année dernière :—

“ Nous avons observé que sur le long du St. Laurent, de Montréal au Bout l'Île, où

le sol est généralement d'argile forte d'excellente qualité, il n'y avait aucune apparence que la rouille eût endommagé aucune récolte; et le blé était bien peu endommagé par la mouche. Dans quelques-unes des concessions de derrière, et où le sol est léger, la rouille a affecté le blé et l'avoine dans plusieurs circonstances; et dans ces endroits le blé a été très endommagé par la mouche; et d'après plusieurs circonstances venues à notre connaissance nous sommes convaincus que le sol d'argile forte, ou ce qui est connu par les cultivateurs sous le nom de terre à blé, serait beaucoup plus certain pour produire une bonne récolte de blé, moins sujet à la rouille ou à la mouche à blé, que les sols légers, dans les années ordinaires. Dans notre tournée, il ne nous a pas été possible de ne pas observer la grande différence entre les récoltes croissant sur des terres bien cultivées et celles qui étaient mal cultivées. Sur les premières, les récoltes étaient généralement excellentes, et devaient amplement compenser le travail et le coût de la culture, tandis que sur les autres les récoltes étaient mauvaises, et ne pouvaient rapporter aucuns profits à leurs propriétaires. La ferme de James Logan, écrivain, de Montréal, était celle qui était, dans notre opinion, sous le meilleur système de culture de celles que nous avons visitées. Ce n'était pas seulement dans une récolte qu'elle excellait, mais dans toutes celles que nous avons visitées, savoir :— Betteraves, carottes, navets, patates et blé-d'inde. Toutes celles-ci étaient en culture et en rotation régulières, et conduites de la meilleure manière possible. Nous pouvons ajouter à ces récoltes

son blé, son avoine et ses fèves, tous de qualité supérieure. Nous n'avons vu sur aucune ferme la même variété de récoltes excellentes que sur celle de M. Logan; et son fermier mérite la plus grande louange pour son habileté et son attention aux affaires de celui qui l'emploie. Nous serions une injustice en ne disant pas que nous avons vu plusieurs fermes qui étaient très bien conduites, et avaient d'excellentes récoltes; mais nous mentionnons celle de M. Logan, comme un exemple de bonne culture, que tout agriculteur aurait pu visiter avec avantage, et avec plaisir, donnant une preuve pratique que l'agriculture peut être amenée à la plus grande perfection dans le Bas-Canada.”

Les mêmes messieurs dirent qu'ils étaient peinés de voir, dans plusieurs endroits de la Province Inférieure, la récolte de blé endommagée par le défaut d'un égouttage convenable. Ce défaut était évidemment imputable à la négligence; car ou il y avait des fossés ils n'avaient pas été nettoyés l'année passée ni les années précédentes. Ces messieurs étaient aussi peinés de n'avoir vu qu'une seule ferme, tenue par un Canadien, en jachère. Ce mode excellent et nécessaire d'amélioration, dirent-ils, est totalement négligé, tandis que des champs entiers sont laissés stériles pendant tout l'été. Les Juges font un grand éloge à M. James Allan, de la Pointe aux Trembles, M. Allan manufacture du fromage; et il a depuis plusieurs années remporté les premiers prix à nos exhibitions. Il est dit que les arrangements et les procédés de manufacture de M. Allan sont si parfaits et si simples qu'il est surprenant de voir que les cultiva-